

# DOSSIER

PAR NOTRE REPORTER VELETTE ASTURIA !



*Le mois de septembre de chaque année qui passe...*

**UN PSYCHODRAME RÉTO - RÉTAIS :**



*c'est la chenille  
qui redémarre ...*



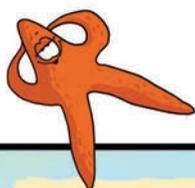
*Dossier : François Abinal*

*Scénario et textes : Dominique Chevillon*

*Illustrations : Cécile Rousse*



Ré nature  
environnement



SEPTEMBRE : LE SOLEIL EST DOUX, LA MER EST BONNE, LES VENDANGES ET LES GRANDES MARÉES SONT PROCHES... ON PREND SON TEMPS... ON PROFITE DE CETTE BELLE LUMIÈRE... TOUT EST PAISIBLE...



POURTANT, QUELQUES SEMAINES PLUS TÔT, DANS LA TIÉDEUR D'UNE NUIT D'ÉTÉ, DES PAPILLONS ENAMOURÉS VIVENT LEUR VOL NUPTIAL... QUI VA TISSER UN EFFROYABLE PSYCHODRAME...

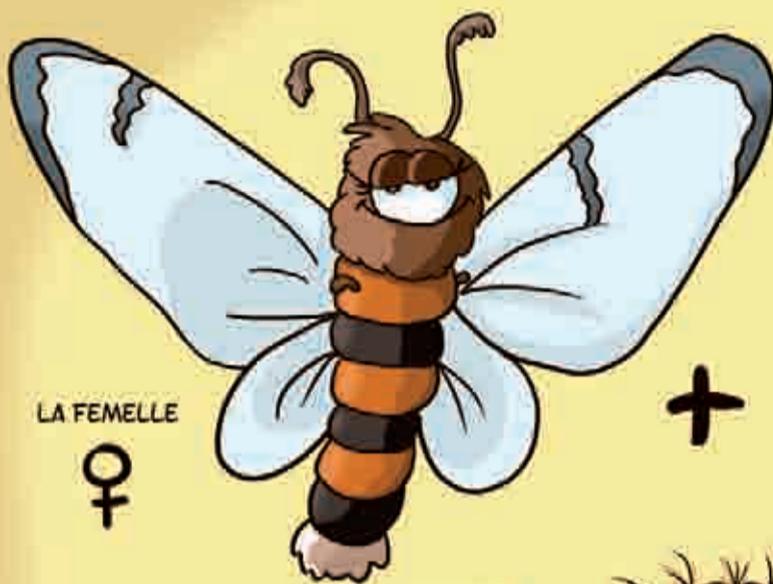




QUI EN EST LA CAUSE ?

*Notodontidae "Bombyx"*

*Thaumetopoea pityocampa*  
lépidoptère hétérocène



LA FEMELLE



+



LE MÂLE

=



LA CHENILLE

À, À, À  
LA QUEUE  
LE LEU !



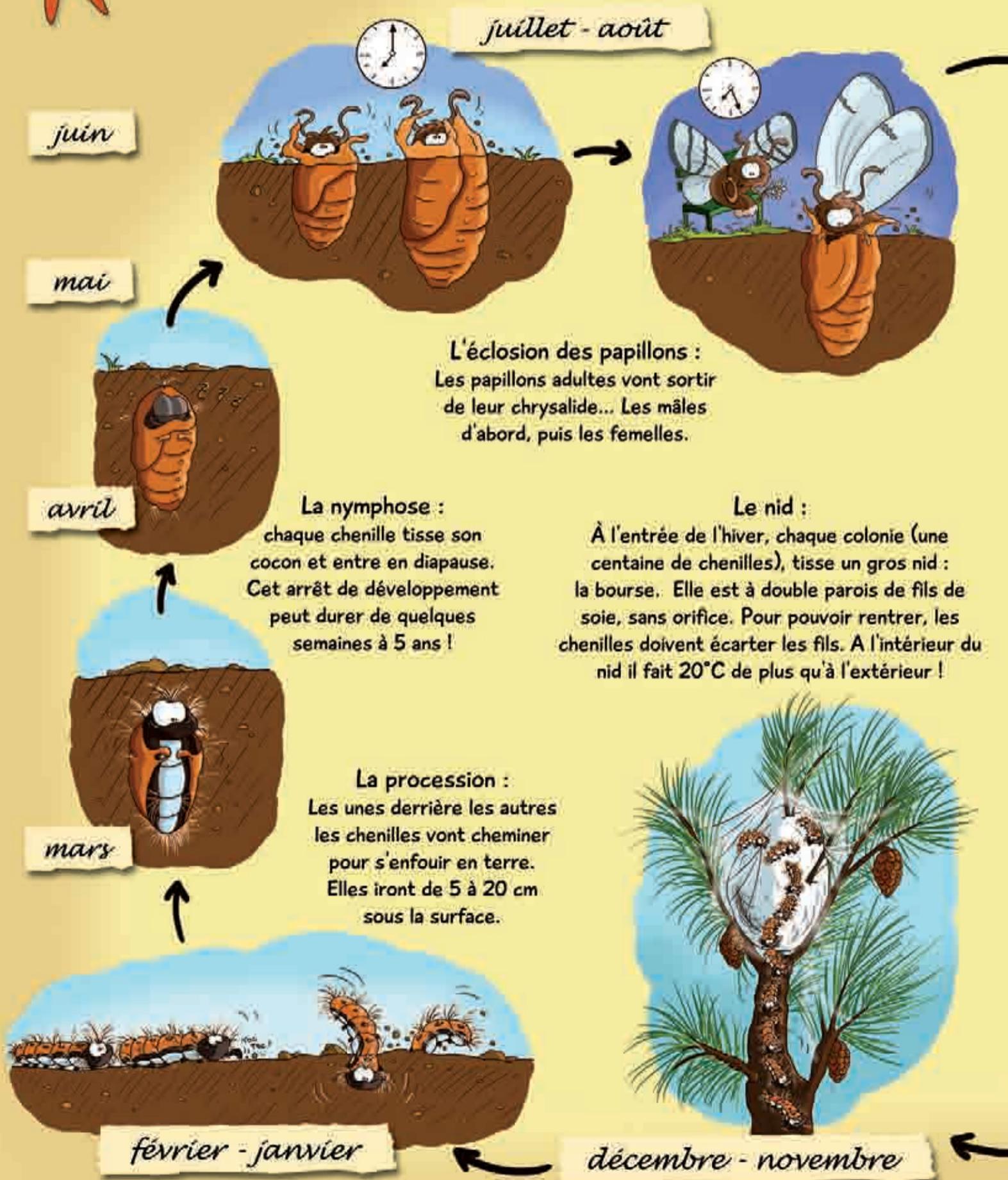
LES AMOURS DE  
CES PAPILLONS VONT ENGENDRER  
LA PROCESSIONNAIRE DU PIN !  
CES CHENILLES SE DÉPLACENT  
EN PROCESSION...

... ET ELLES SE  
NOURRISSENT DES AIGUILLES  
DES PINS !





# Découvrons ... LE CYCLE DE LA CHENILLE



# PROCESSIONNAIRE

juillet - août



**Le vol nuptial :**  
la femelle peut parcourir 3 km, le mâle 25 km ! Il est attiré par les effluves de la femelle (phéromones). Pendant ce temps, ils ne s'alimentent pas.



**La copulation :**  
Elle dure 1h !  
Le mâle meurt aussitôt après...

septembre



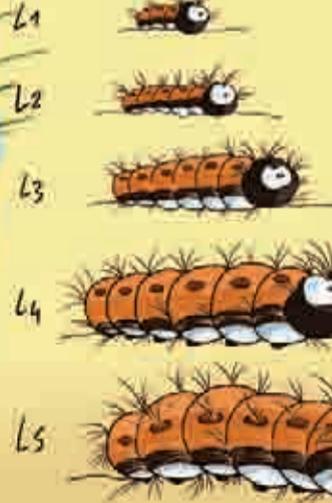
**La ponte :**  
La femelle pond environ 200 oeufs sur un manchon de 5 cm construit entre deux aiguilles. Elle meurt après la ponte.

**Le "pré-nid" :**  
Les chenilles tissent un "pré-nid", réseau léger de fils de soie, qu'elles quittent chaque matin pour aller en procession dévorer les aiguilles de pin.

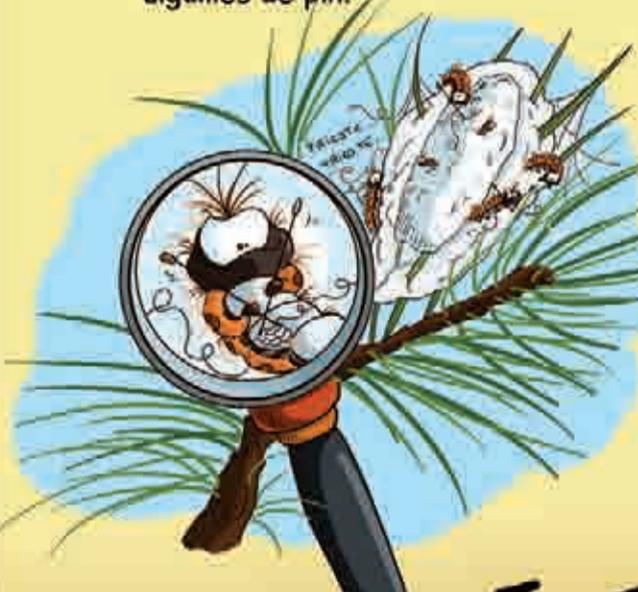
**L'éclosion des oeufs :**  
Les oeufs éclosent 30 à 45 jours après la ponte. Les jeunes chenilles sont attaquées par les prédateurs...



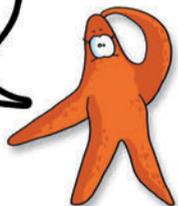
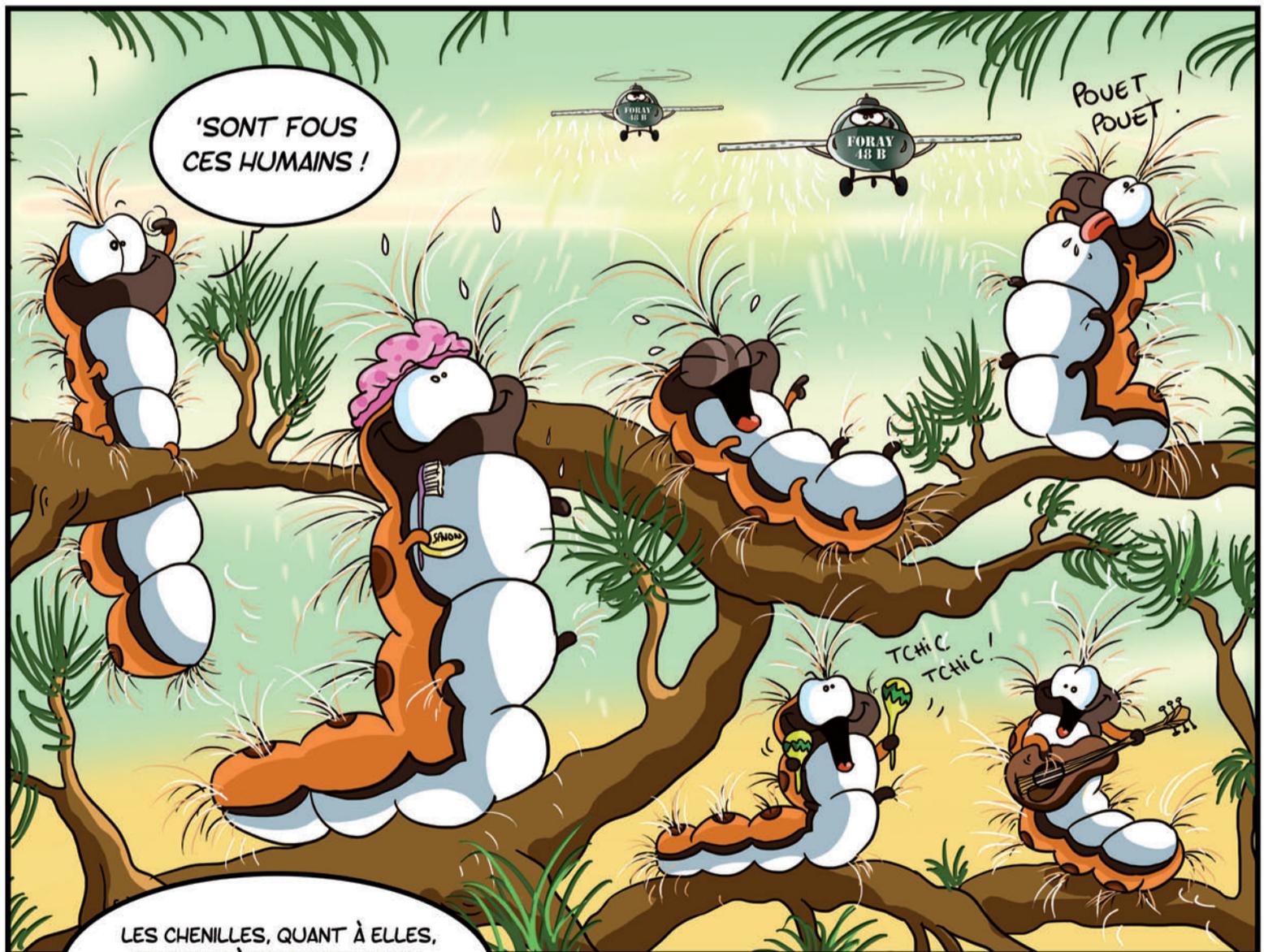
octobre



**Les 5 stades larvaires :**  
À chaque stade, la chenille mue. On peut retrouver ces mues dans le bas des nids...



octobre

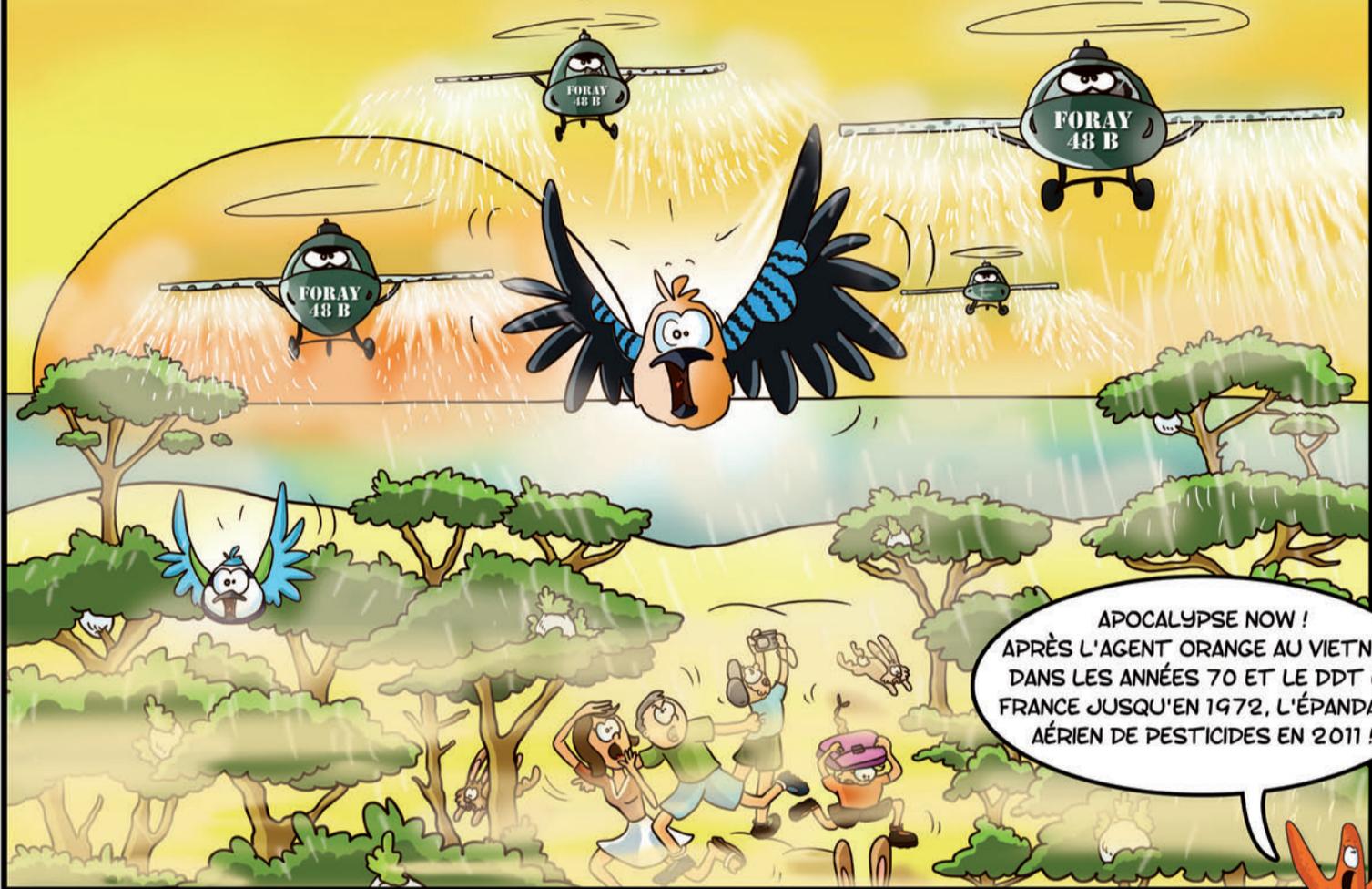




VU DANS L'ÎLE DE RÉ  
EN 2011 ! COMME  
DEPUIS PLUSIEURS  
DIZAINES D'ANNÉES !

BRROOOOOOUUUM

BRROOOOOOUUUMMMM  
BRROOOOOOUUUMMMM



APOCALYPSE NOW !  
APRÈS L'AGENT ORANGE AU VIETNAM  
DANS LES ANNÉES 70 ET LE DDT EN  
FRANCE JUSQU'EN 1972, L'ÉPANDAGE  
AÉRIEN DE PESTICIDES EN 2011 !



*Gradients du vent*

← À 7-8 M : VENT TRÈS FORT

← À 4 M : VENT FORT

← À 2 M : VENT FAIBLE

← À 1 M : VENT TRÈS FAIBLE



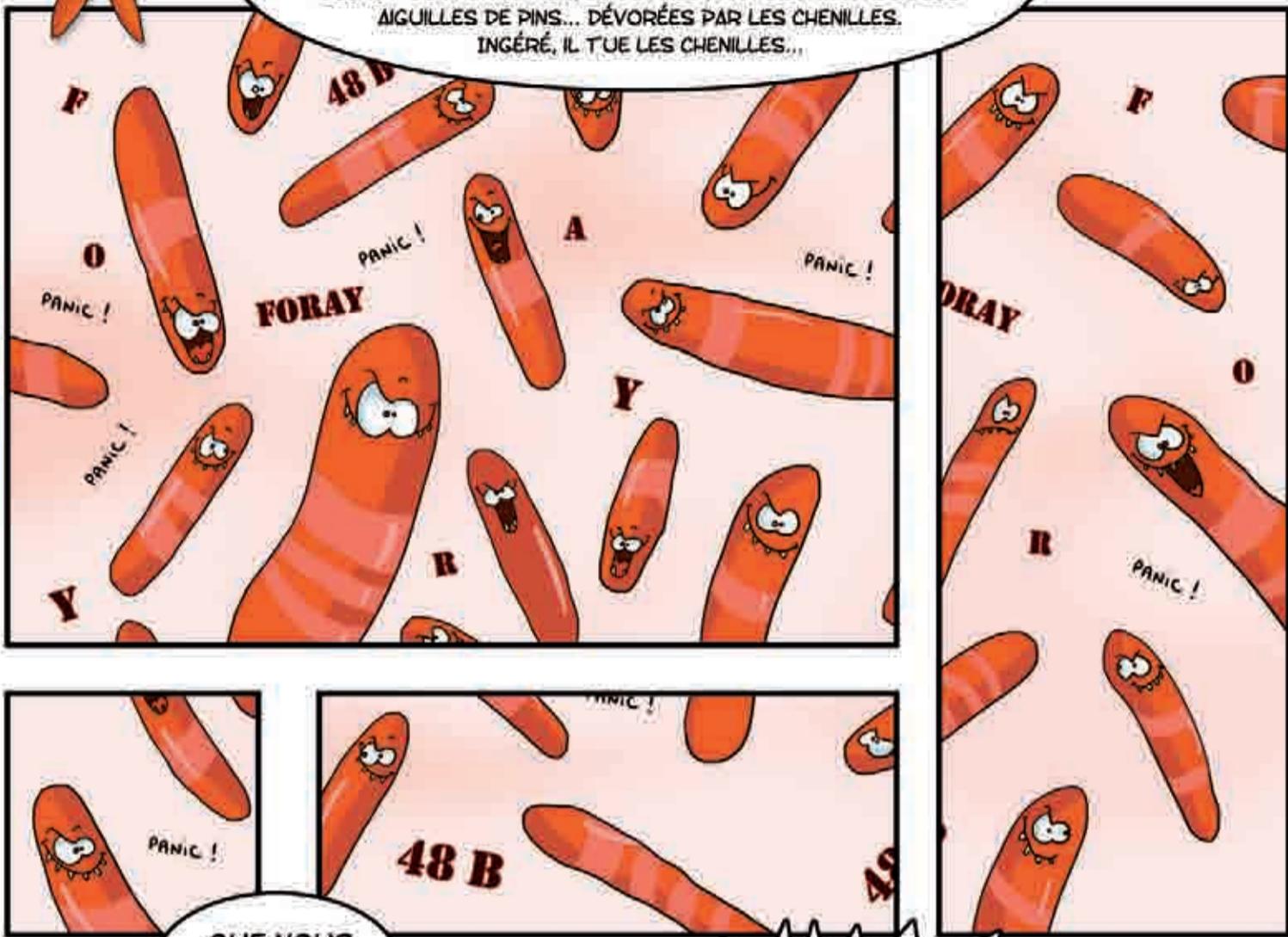
PLUS ON  
MONTE  
EN ALTITUDE  
PLUS LE VENT  
EST FORT.



TOUT LE MONDE EN PROFITE ...  
MÊME AU DELÀ DE L'ÎLE, JUSQU'À  
PLUSIEURS KM SUR LES TERRES  
DU CONTINENT !



LES TRAITEMENTS INSECTICIDES À BASE DE *BACILLUS THURIGIENSIS* KURSTAKI (BTK), SONT LES PLUS UTILISÉS. LE PRODUIT DONT LA COMPOSITION EST PROTÉGÉE PAR LE SECRET DE FABRICATION, SE DÉPOSE PARTOUT ...ET SUR LES AIGUILLES DE PINS... DÉVORÉES PAR LES CHENILLES. INGÉRÉ, IL TUE LES CHENILLES...

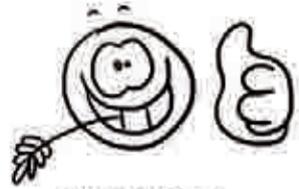


QUE NOUS DIT-ON ?

CE TRAITEMENT, PAR UN PRODUIT INCONNU, EST RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT CAR IL NE DURE QUE TRÈS PEU APRÈS L'APPLICATION.

IL N'AGIT QUE SUR LES LÉPIDOPTÈRES (LES CHENILLES DE PAPILLON).

C'EST UN TRAITEMENT AÉRIEN BIOLOGIQUE ...



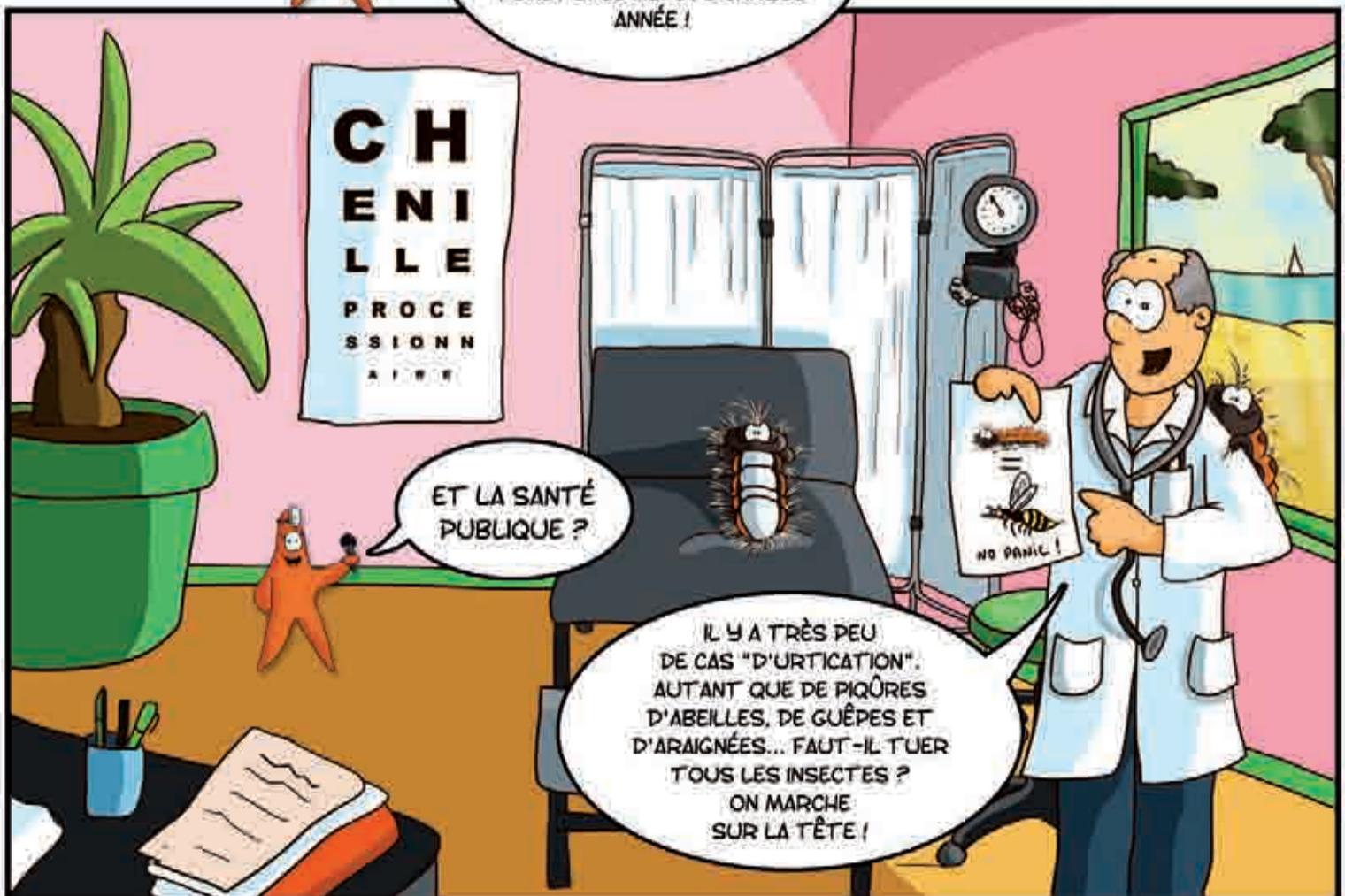
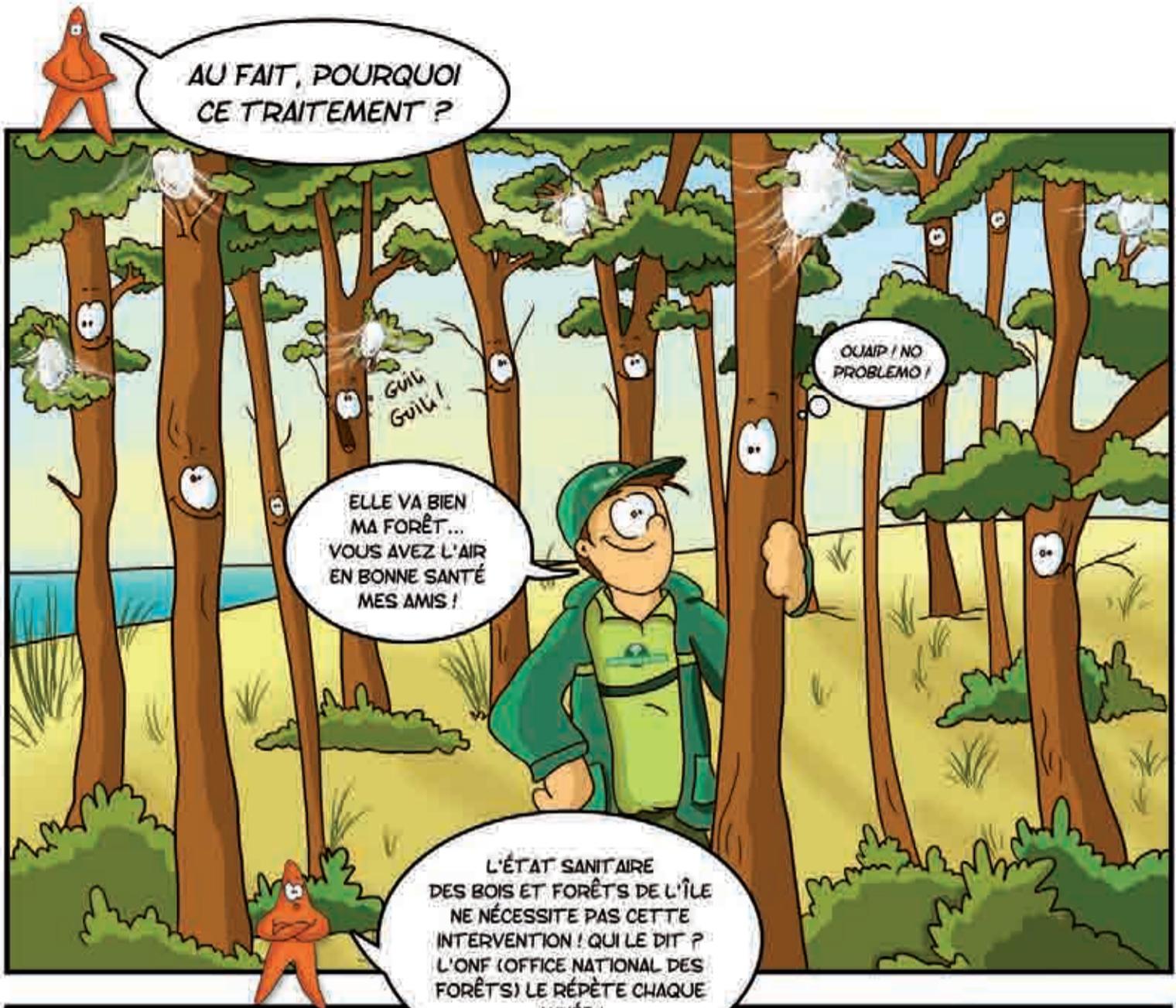
BLABLABLA...

**QUELLE INSUFFISANCE !**

LES FORMULES DU PRODUIT CONTIENNENT "UN MÉLANGE DE CRISTAUX PROTÉIQUES AINSI QUE DES SPORES DE BTK" ?? HUM ? LE SUPPORT EST-IL AQUEUX OU HUILEUX ? ET SON INHALATION PAR L'HOMME... QU'EST-CE QUE ÇA DONNE ? ET QUELLE EST LA RÉACTION DE LA FAUNE LORS DES ÉPANDAGES AÉRIENS ?

**QUEL CYNISME !**

" IL NE TUERAIT QUE LES LÉPIDOPTÈRES (PAPILLONS)... " POURQUOI DEVRIONS-NOUS ACCEPTER MOINS DE PAPILLONS SUR L'ÎLE DE RÉ ?







\* FREDON : FÉDÉRATION RÉGIONALE DE DÉFENSE CONTRE LES NUISIBLES.







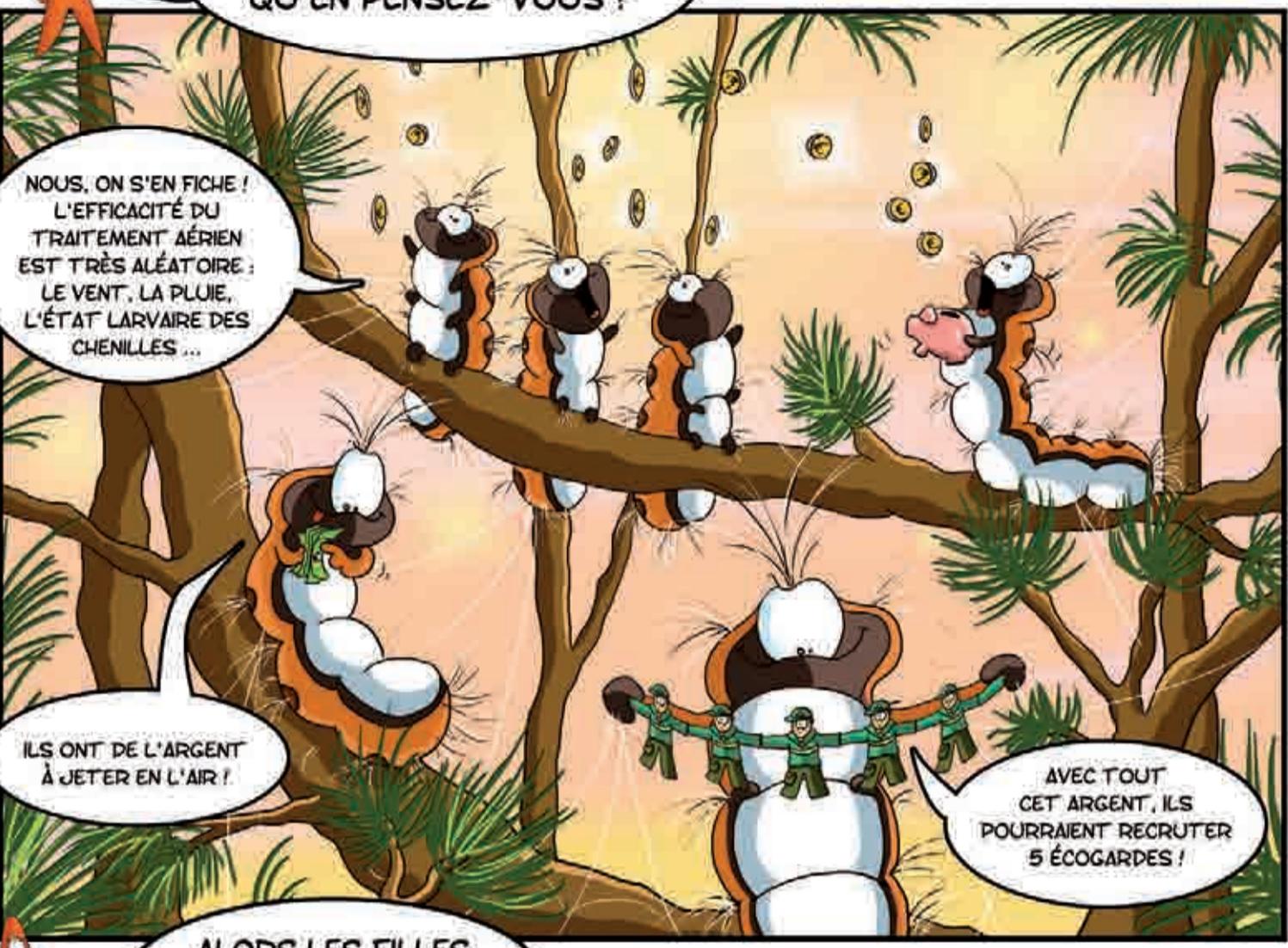


ET VOUS, LES CHENILLES, QU'EN PENSEZ-VOUS ?

NOUS, ON S'EN FICHE !  
L'EFFICACITÉ DU  
TRAITEMENT AÉRIEN  
EST TRÈS ALÉATOIRE :  
LE VENT, LA PLUIE,  
L'ÉTAT LARVAIRE DES  
CHENILLES ...

ILS ONT DE L'ARGENT  
À JETER EN L'AIR !

AVEC TOUT  
CET ARGENT, ILS  
POURRAIENT RECRUTER  
5 ÉCOGARDES !

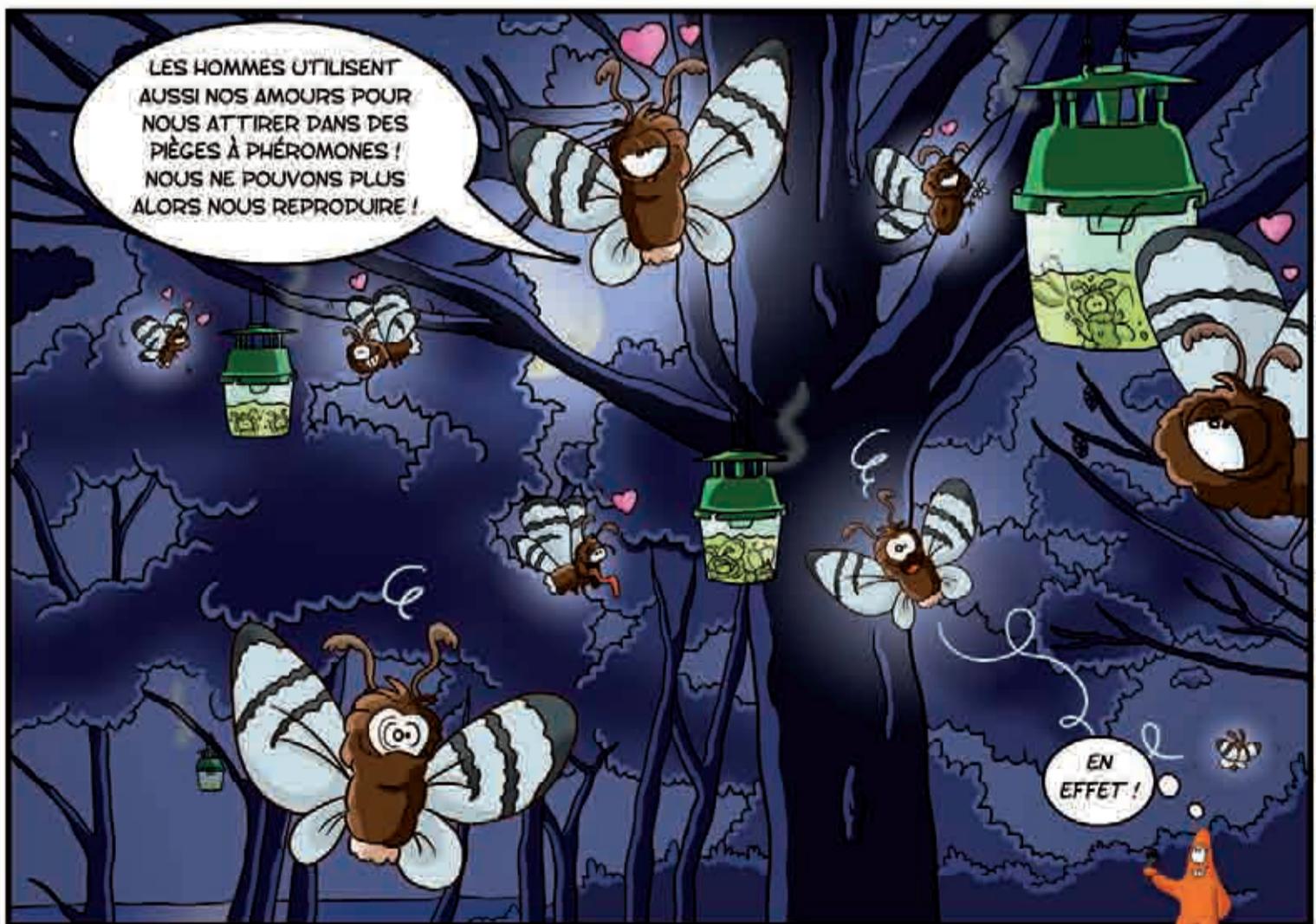


ALORS, LES FILLES,  
DE QUOI AVEZ-VOUS  
PEUR ?

LES PIÈGES À COLLIER  
SONT TERRIBLES !  
NOUS SUBISSONS  
D'ÉNORMES PERTES...  
DES SACS ENTIERES PLEINS  
DE CADAVRES DE NOS  
FRÈRES ET SOEURS !



AÏE,  
AÏE, AÏE!





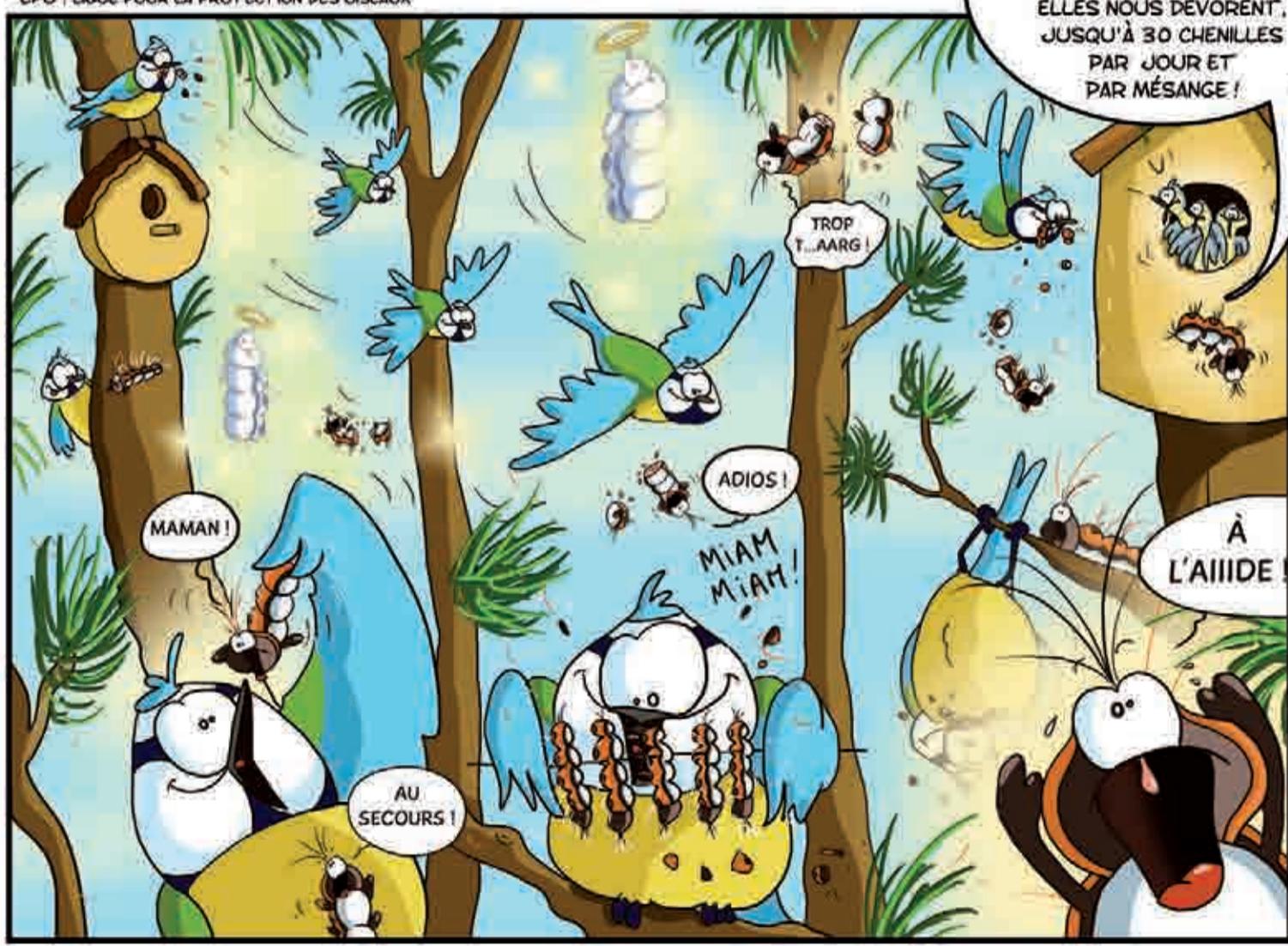
ET VOS PIRES ADVERSAIRES, QUI SONT-ILS ?

C'EST LA LPO\* ! ELLE ATTIRE NOS PIRES ENNEMIS AVEC LES NICHOURS ! MÊME DANS LES VILLAGES LES GENS EN METTENT PARTOUT ! LA LPO, SON BOULOT, ELLE LE FAIT TROP BIEN !

...ET RÉ NATURE ENVIRONNEMENT ! CEUX-LÀ, ILS SONT REDOUTABLES, ILS NE LÂCHENT RIEN !

C'EST L'HÉCATOMBE ! LE MASSACRE ! LA TUERIE ! UNE VÉRITABLE ORGIE ! LES MÉSANGES SONT SANS PITÉ ! ELLES NOUS DÉVORENT, JUSQU'À 30 CHENILLES PAR JOUR ET PAR MÉSANGE !

\*LPO | LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX



TROP T...AARG !

ADIOS !

MIAM MIAM !

À L'IIIDE !

MAMAN !

AU SECOURS !

## ET ALORS ... ?



ALLEZ, MESSIEURS LES MAIRES, ENCORE UN PETIT EFFORT ! VOUS ÊTES SUR LA BONNE VOIE !

ET VOUS, MONSIEUR LE GRAND CHEF DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

J'AI CONFIE À PATRICK RAYTON LA MISSION D'ORGANISER DES MESURES ALTERNATIVES DE LUTTE CONTRE LES CHENILLES ... LES CHOSES VONT DANS LE BON SENS ...

C'EST VRAI, UN TRAVAIL A ÉTÉ MENÉ AVEC L'INRA (L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE), LES ASSOCIATIONS, LA POPULATION ET LES COMMUNES POUR PROMOUVOIR LES SOLUTIONS ALTERNATIVES À L'ÉPANDAGE AÉRIEN DE PESTICIDE ...

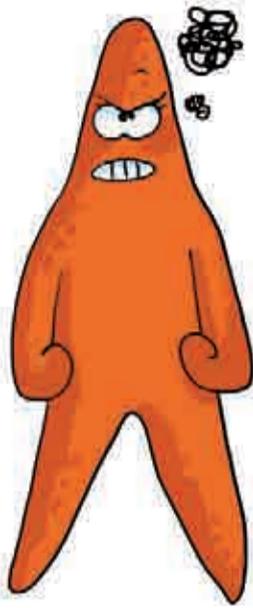
MADAME, MESSIEURS LES MAIRES, ARRÊTEZ CES NUAGES DE PESTICIDES QU'ON RESPIRE !

SOYEZ SURS QU'UN JOUR CE SERA INTERDIT !

VOUS CROYEZ PAS QU'ON EN A DÉJÀ NOTRE DOSE EN FRANCE ?

EN 2011, 6 COMMUNES SUR 10 (LES PORTES, ARS, LE BOIS-PLAGE, LA FLOTTE, SAINTE-MARIE ET RIVEDOUX) ONT ENCORE UTILISÉ DANS L'ÎLE L'ÉPANDAGE AÉRIEN DE PESTICIDES...

## ...JUSQU'À QUAND ?



## **L'AVIS de RÉ NATURE ENVIRONNEMENT**

**Plus de 2 ans après l'article paru dans Le phare de Ré  
semaine du 5 au 11 Novembre 2008**

**Pourquoi le traitement des chenilles processionnaires relève-t-il de pratiques dépassées mais aussi constitue-t-il un déni de démocratie ?**

### **La situation a-t-elle changé ?**

Rappelons en préalable que la France est le 3ème consommateur – utilisateur de pesticides dans le monde, malgré la surface réduite de son territoire, avec les conséquences majeures qui commencent à émerger en matière de santé publique (études de l'INSERM) tant pour les utilisateurs directs (la corrélation entre le décès agriculteurs-utilisateurs est faite) que pour les « consommateurs » indirects (études en cours avec de très fortes présomptions de conséquences de santé publique... cancers, dégradations des défenses immunitaires, etc.)

Rappelons accessoirement, qu'enrichi de ces données, Le Grenelle de l'environnement a posé l'arrêt nécessaire de l'épandage aérien des pesticides.

Rappelons enfin qu'il y a trente - trente cinq ans, les services de la Préfecture de Charente Maritime avait émis un avis neutre sur l'épandage de DDT au dessus des parcs Charruyers de La Rochelle (nous y étions déjà) avec les conséquences connues concernant le DDT interdit aujourd'hui dans le monde entier pour sa nocivité sur la santé et sa rémanence des siècles durant, là où il a été épandu.

Revenons à notre sujet du traitement aérien par pesticide des chenilles processionnaires dans l'île de Ré.

**1** – Il n'y a pas de « frappe » sectorisée, là où on nous raconte qu'on traite certaines surfaces à l'exclusion d'autres.

Pourquoi ? Dans l'île de Ré le paramètre permanent du vent fait que l'on arrose partout : les villages, les écoles (eh oui !) et leurs cours de récréation, les centres équestres, les zones commerciales...

**2** – L'efficacité du traitement de deux jours, par temps de pluie de surcroît, sur un cycle larvaire de chenilles qui dure plusieurs semaines, relève du loto pur et simple. Preuve en est, de nombreux endroits traités en 2010 ont été occupés par les chenilles processionnaires...

**3** – À l'affirmation « les chenilles sont irritantes » la réponse est oui.

Comme les abeilles et les guêpes, les tiques piquent, comme les pollens génèrent des allergies, comme des dizaines de plantes sont toxiques et quantité d'insectes aussi.

Faut-il pour cela tuer tous les insectes, empêcher l'émission des pollens des cupressus et autres plantes, éradiquer toutes les espèces toxiques ? Bien sûr que non ! D'ailleurs, combien de consultations médicales sont faites sur le sujet ? Exceptionnelles disent les médecins interrogés.

**4** – Le traitement contre les chenilles processionnaires est-il sélectif ? Évidemment non. Aucun pesticide ne traite qu'une espèce à l'exclusion de toute autre. Donc quand on essaye de tuer les chenilles processionnaires, on tue forcément les chenilles d'autres espèces, et sans doute d'autres insectes. À une période de notre histoire où l'on s'inquiète de l'affaiblissement de la Biodiversité.

**5** – Le produit est toujours interdit aux Pays Bas et en cours d'interdiction en Nouvelle Zélande, pays avancés s'il en est... Car le traitement n'est pas 100 % bio et évidemment composé de différents composants chimiques...

**6** – Les chenilles processionnaires ravageraient nos pins maritimes. Entre nous, connaissez-vous des bois entiers dévorés par ces insectes « terrifiants ». Le vrai problème est que le pin maritime est inadapté aux biotopes rétais, raison pour laquelle on ne plante plus que des pins parasols, pins d'Alep, etc. Le pin maritime est condamné dans l'île de Ré, souffrant, affaibli, il est évidemment attaqué par les chenilles...

**7** – Le produit épandu porte sur sa notice d'information, qu'il ne faut pas l'utiliser sur les plans d'eau ou en bordure de plans d'eau. L'île de Ré est-elle toujours une île ? Et les marais salants qui continuent de produire en Septembre doivent-ils être parfumés aux Portes-en-Ré par cet épandage... ? Nous allons poser la question aux sauniers...

Nous la poserons de la même façon aux ostréiculteurs qui connaissent les terribles difficultés que l'on connaît dans la survie des jeunes huîtres...et d'ailleurs, que pensent les consommateurs de ces produits ?

Indépendamment de ces arguments qui seront partagés ou non, ce qui choque le plus le citoyen électeur que je suis, c'est qu'au nom d'habitudes, de craintes injustifiées, une quelconque fédération de lutte contre les nuisibles [quelle est sa compétence ? quelle légalité d'une telle action ?] ait la capacité (le droit d'exercice) d'épandre par voie aérienne sur les villages et les espaces naturels des pesticides que tous, hommes, enfants, animaux, plantes, respirent et assimilent sans pouvoir y échapper... au XXI<sup>ème</sup> siècle en France, dans la banalisation la plus grande (c'est la tradition !)

Et ce malgré l'alerte majeure donnée par l'INSERM et de nombreuses autorités médicales sur la perversité et les conséquences de tous les pesticides sur la santé humaine.

Bien plus, on voudrait renverser la charge de la preuve, ce serait aux populations de démontrer la nocivité du produit. Et le principe de précaution inscrit dans la loi ?

Alors, sommes nous sourds aux enjeux majeurs d'un environnement qui devient de plus en plus néfaste aux êtres vivants l'homme compris ?

Devons nous continuer d'accepter sans rien dire, sans rien faire, des pratiques hasardeuses, douteuses, coûteuses, reposant sur les traditions moyenâgeuses qui profitent à quelques uns ? Et devons-nous croire sur parole les arguments commerciaux du fabricant rapportés par une quelconque Fédération ?

Alors bien sûr, nos Maires ont mis en place des techniques alternatives. Rendons leur grâce, c'est une première démarche positive que l'on reconnaît ! Mais alors, pourquoi continuer le traitement par épandage ? Au nom de quelle crainte ? Sur quels témoignages ? Faut-il éradiquer les abeilles et les guêpes de l'île de Ré au prétexte qu'elles ont piqué quelques personnes ?

Au contraire, il faut poursuivre l'apprentissage et le développement de ces techniques. C'est quand même plus intelligent que la répétition d'un modèle douteux, inefficace et anti-démocratique...

On comprend pourquoi des associations, des citoyens, s'élèvent contre ce type d'action qui voit n'importe qui balancer n'importe quoi, n'importe où, n'importe comment sur les populations et sans aucun effet notable... et franchement c'est du simple bon sens....

**Dominique CHEVILLON**  
**Président de Ré Nature Environnement**



**DOSSIER**



*La chenille  
processionnaire*



*Dossier : François Abinal*

*Scénario et textes : Dominique Chevillon*

*Illustrations : Cécile Rousse*



**Ré nature**  
environnement

